

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 octobre 2025

### Santé des pompiers : Relyens dévoile son panorama annuel et livre des pistes d'action concrètes pour les SDIS

L'engagement des agents des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) les expose à des risques importants. Si la fréquence des accidents est en légère baisse (-3,4 % en 2024 par rapport à 2023), leur gravité augmente (+5 % en cinq ans), rendant la phase de retour à l'emploi après une longue absence de plus en plus critique. Chaque année, près de 1 600 sapeurs-pompiers se retrouvent fragilisés, peinant à retrouver leur place. Grâce aux données recueillies auprès de 49 SDIS, représentant plus de 55 000 agents, Relyens dresse le constat de cette évolution dans son Panorama 2025 et propose des leviers concrets pour mieux sécuriser les reprises d'activité et renforcer la continuité du service public.

**[Télécharger le panorama complet « Panorama 2025 - Maintien et retour à l'emploi, un enjeu majeur pour les services d'incendie et de secours ».](#)**

Chaque jour, les agents des SDIS — sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et personnels administratifs, techniques et spécialisés — œuvrent pour la sécurité de tous. Leur engagement ne connaît ni horaires fixes ni routines. Interventions d'urgence, secours à personnes, feux, accidents, catastrophes naturelles : leurs missions, souvent éprouvantes physiquement et moralement, sont accomplies au service de l'intérêt général. Cette intensité opérationnelle permanente les expose à des risques importants pour leur santé, qu'il s'agisse de pathologies physiques ou de troubles psychologiques.

#### Principaux enseignements du panorama

- La **majorité des incidents surviennent en caserne**, notamment lors d'activités physiques, qui représentent plus de deux tiers des cas (67 % chez les pompiers professionnels). Fréquents, ces événements conduisent majoritairement à des arrêts courts.
- Le **secours d'urgence aux personnes**, qui représente en moyenne 86 % des interventions, est aussi la **principale cause de blessure sur le terrain** : plus de 60 % des accidents en intervention concernent les sapeurs-pompiers professionnels, et plus de 70 % les volontaires.
- Les **arrêts sont de plus en plus longs**, avec une durée moyenne de 45 jours. Cette **tendance s'accroît à partir de 50 ans**, en lien avec les contraintes physiques du métier, la complexité de certaines pathologies et un accompagnement au retour encore trop inégal.
- La **fréquence des accidents diminue légèrement**, notamment chez les pompiers professionnels (-3,4 % en 2024 par rapport à 2023), confirmant une évolution stable et favorable depuis cinq ans.
- Mais **leur gravité augmente**, avec une hausse de 5 % en cinq ans. Les accidents de circulation — survenus pendant les interventions ou les déplacements professionnels — enregistrent la plus forte progression (+34 %), suivis des accidents de trajet, entre le domicile et la caserne (+7 %). À l'inverse, les blessures sur site d'intervention restent les moins graves.
- Le **taux de rechute diminue nettement**, passant de 7,5 % à 4,9 % en un an chez les pompiers professionnels. Cette amélioration s'explique par la mise en place progressive de dispositifs d'accompagnement, comme les protocoles de réathlétisation ou le suivi psychologique renforcé.

## 3 étapes clés pour prévenir les ruptures et sécuriser les reprises dans les SDIS

### 1. Agir en amont pour prévenir les arrêts

Une part importante des arrêts pourrait être évitée : la majorité des incidents survient en caserne, souvent lors d'activités physiques, et les arrêts longs se concentrent sur certains profils à fort niveau d'exposition. Ces constats permettent à chaque SDIS d'identifier ses priorités et d'adopter des mesures ciblées, adaptées à son contexte opérationnel.

- **Prévenir les blessures en caserne**, en renforçant les mesures autour des entraînements, manœuvres et manipulations physiques (révision des pratiques d'encadrement et adaptation des équipements par exemple).
- **Repérer les signes d'usure professionnelle**, en croisant les données d'âge, de sinistralité, de fréquence des arrêts.
- **Généraliser l'entretien de mi-carrière**, obligatoire à partir de 45 ans ou de 15 ans de service, pour ouvrir la discussion sur l'évolution du poste, les besoins de formation ou de reconversion.
- **Faciliter les transitions internes**, en proposant des missions adaptées, du tutorat, des immersions dans d'autres services (formation, prévention, logistique).

### 2. Maintenir le lien pendant l'arrêt pour éviter l'isolement

Un arrêt long, qu'il soit lié à un accident ou à une maladie, peut fragiliser le lien entre l'agent et sa structure. Pour éviter que le retour devienne une rupture, chaque SDIS peut mettre en place des actions simples, dans le respect strict des volontés de l'agent.

- **Désigner un référent de contact** pour chaque agent en arrêt de longue durée (par exemple au-delà de 21 jours). Ce référent propose un point d'étape une fois par mois et reste disponible si l'agent souhaite échanger.
- **Proposer un point de contact formel à mi-parcours de l'arrêt**, pour faire le point sur la situation, sans discussion obligatoire sur la date de reprise.
- **Envoyer un message systématique de la hiérarchie au début de l'arrêt**, pour rappeler le soutien du service et les ressources mobilisables (médecine de prévention, accompagnement psychologique, service RH).
- **Maintenir un lien collectif**, si l'agent le souhaite : par l'envoi des infos internes (vie de la caserne, planning, communication interne), ou la possibilité d'assister à des temps collectifs, hors mission.

### 3. Sécuriser la reprise pour garantir un retour durable

Le retour à l'emploi après un arrêt long est une phase à haut risque. Mal préparée, elle peut conduire à des reprises précipitées, à une rechute, voire à un départ définitif. Pour éviter cela, chaque SDIS peut structurer un parcours de reprise adapté, progressif et coordonné.

- **Mettre en place un protocole de reprise**, incluant une évaluation médicale, un échange avec l'encadrement, une adaptation des missions si nécessaire et un suivi dans les semaines qui suivent le retour.
- **Proposer une réathlétisation progressive** intégrant bilans physiques, accompagnement kiné et validation d'aptitude finale par exemple.
- **Prévoir des missions adaptées temporairement** comme un soutien aux formations internes, participation à la prévention, missions logistiques ou de communication.
- **Associer les équipes au retour**, pour recréer une dynamique de confiance.



*« Derrière chaque arrêt long, il y a une femme ou un homme qui a servi, souvent au péril de sa santé. Ce sont des pompiers professionnels, des volontaires, des agents administratifs engagés au service des autres.*

*Notre responsabilité collective, c'est de faire en sorte qu'ils soient accompagnés et qu'ils trouvent dans leur structure un soutien à la hauteur de l'engagement dont ils font preuve, souvent dans des conditions difficiles, pour protéger la population.*

*En tant que partenaire, Relyens met à disposition des données, des analyses et des solutions concrètes. Notre rôle, c'est d'aider chaque SDIS à transformer ces enseignements en actions durables. »*

**Sylvie Bureau Nech**, directrice exécutive en charge des acteurs territoriaux chez Relyens



Pour télécharger le panorama complet, [cliquez ici](#).

### À propos de Relyens

*Chez Relyens, nous sommes bien plus qu'assureur, nous sommes Risk Manager. Piloter, prévenir les risques et les assurer, c'est notre engagement pour protéger plus efficacement les acteurs du soin et des territoires, en Europe. À leurs côtés, nous agissons et innovons en faveur d'un service d'intérêt général toujours plus sûr, pour tous.*

*Groupe mutualiste créé à Lyon il y a près de 100 ans par et pour des hospitaliers, Relyens est « entreprise à mission » depuis 2021. Développant ses activités en France, en Espagne, au Portugal, en Italie, en Allemagne et au Benelux, il compte 1 200 collaborateurs. [www.relyens.eu](http://www.relyens.eu) / LinkedIn [@Relyens](https://www.linkedin.com/company/relyens)*

### Contact presse

Camille Diaz

06 99 25 81 56 / [camille.diaz@ext.ekno.fr](mailto:camille.diaz@ext.ekno.fr)